ART. PREMIER N° 2943

ASSEMBLÉE NATIONALE

3 avril 2021

FIN DE VIE - (N° 4042)

Commission	
Gouvernement	

Tombé

AMENDEMENT

N º 2943

présenté par M. Hetzel

ARTICLE PREMIER

À l'alinéa 2, supprimer les mots :

« avancée ou ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Le terme « avancé » peut être interprété de manière subjective, contrairement au terme « incurable », qui est par conséquent le seul pertinent.